

# Rapport d'activité synthétique 2021

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021  
**AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE**  
**RIVES HAUTES**  
**DELEGATION SERVICE PUBLIC**

## I. LE DESCRIPTIF DU SITE

### Nom de la structure

**Aire d'Accueil pour Gens du Voyage RIVES HAUTES**  
 332, route de Fuveau à Beaurecueil - 13710 Fuveau

### L'environnement du site

- L'aire est bordée au Nord par la RD6, à l'Est par la RD46, au Sud et à l'Ouest par des parcelles privées.
- Deux axes autoroutiers à proximité de l'aire, A8 et A52.
- Proche de la station d'épuration biologique de la ville de Fuveau.
- Face à la barre du Cengle et à la montagne Sainte Victoire.

### Descriptif de l'Aire d'Accueil

L'entrée principale de l'Aire d'Accueil Rives Hautes se fait depuis la RD46, comptant 23 places famille de 120 m<sup>2</sup> minimum, dont 1 aménagée pour les PMR. Les places sont toutes équipées d'une douche et son lavabo, d'un WC, d'une cuisine d'été buanderie avec évier et paillasse avec un auvent en dur. Elles disposent de plusieurs branchements électriques ainsi que d'évacuations pour les eaux domestiques, d'une aire de lavage et petit entretien pour véhicules (avec prépaiement), d'un espace de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans et d'un espace loisirs.

### Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

- Créée par la Communauté d'agglomération d'Aix en Provence, l'Aire d'Accueil Rives Hautes est ouverte au public depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013.
- Cet équipement est devenu Métropolitain depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- ALOTRA gère et anime cette structure depuis son ouverture le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

### Accueil du public et temps de séjour

L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h00 à 12h00.

L'Aire d'Accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 9h et également les jours fériés.

**Le temps de séjour annuel est de 6 mois.** La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

### La participation financière du public

#### Le droit d'usage

- Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille
- Eau : 4,00 € le m<sup>3</sup> (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)

**Dépôt de garantie** : 100€



## II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

### A. Régime des biens et entretien

#### 1. Etat des biens et des installations

| Contrôles effectués       | dates             | Prestataires                       |
|---------------------------|-------------------|------------------------------------|
| Installations Electriques | 19/10/2021        | Qualiconsult                       |
| Extincteurs               | 06/04/2021        | ADI protection incendie            |
| Eau                       | (tous les 6 mois) | ARS (Agence régionale de la santé) |

#### 2. Travaux réalisés du 01/01 au 31/12/2021

| Travaux réalisés par la Métropole AMP                                   | Travaux réalisés par ALOTRA                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>➤ Réalisations des éventuelles interventions qui leur incombent.</p> | <p>➤ Espace encombrants : reprise de l'enrobé en raison des rejets des peupliers</p> <p>➤ Aire réfection des bancs ; réfection du sol souple ; réfection module des jeux enfants</p> <p>➤ Barrière coulissante entrée : réfection peinture anti rouille</p> <p>➤ Empl1 : traitement anti rouille sur bas de portes</p> <p>➤ Empl2 : réfection du carrelage extérieur ; traitement anti rouille sur bas de porte</p> <p>➤ Empl3 : réfection carrelage extérieur ; traitement anti rouille sur bas de portes ; réfection bas de portes sanitaires</p> <p>➤ Empl4 : réfection carrelage extérieur ; changement du groupe de sécurité chauffe-eau</p> <p>➤ Empl6 : changement du voyant Atys ; reprise enduit sur les murs ; remise en état arrivée d'eau à la douche</p> <p>➤ Empl7 : réfection plafond salle de bain</p> <p>➤ Empl8 : réfection du carrelage extérieur ; pose d'une plaque de protection sur bas de portes de la douche et wc</p> <p>➤ Empl10 : remplacement du chauffage douche</p> <p>➤ Empl11 : refixer gond porte wc</p> <p>➤ Empl13 : réfection paillasse évier</p> <p>➤ Empl14 : reprise plafond auvent (peinture) ; reprise des joints dans la douche ; changement robinet sous évier</p> <p>➤ Empl16 : reprise joint silicone évier</p> <p>➤ Empl17 : réfection carrelage extérieur ; fixation du voyant Atys</p> <p>➤ Empl17/18 : réfection de la murette de séparation (enduit + peinture)</p> <p>➤ Empl19 : pose d'une baguette au sol de la douche pour éviter l'écoulement de l'eau dans les wc en raison de la contre pente</p> <p>➤ Empl22 : changement bec robinet évier</p> <p>➤ Empl23 : changement voyant Atys ; remplacement de la protection de l'évacuation sanitaire</p> <p>➤ Sur l'ensemble des emplacements : reprise des enduits et peinture</p> <p>➤ Entretien régulier des espaces verts : taille et tonte</p> <p>➤ Sur l'ensemble des emplacements : entretien régulier des VMC des sanitaires</p> <p>➤ Entretien régulier des étendages : fils et peinture</p> |

## B. Régime financier 2021

| Du 01/01 au 31/12/2021                                                  | 2020             | 2021             | Evolution en % | Commentaires                                |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|----------------|---------------------------------------------|
| Le budget total de l'Aire d'Accueil (en euros) en recette               | 246 649<br>(c)   | 250 134<br>(c)   | 1              |                                             |
| Le montant total de la participation de la MAMP                         | 138 817<br>(d)   | 138 817<br>(d)   | -              | Revalorisation conventionnelle Nouvelle DSP |
| Soit en % du budget total                                               | 56%<br>(d) / (c) | 55%<br>(d) / (c) |                |                                             |
| Participation des usagers, Droit usage, Produits activités, Cotisations | 48 138<br>(f)    | 51 355<br>(f)    | 7              |                                             |
| Soit en % du budget total                                               | 20%<br>(f) / (c) | 21%<br>(f) / (c) |                |                                             |
| ALT2 - AGAA                                                             | 58 436<br>(j)    | 59 443<br>(j)    | 2              |                                             |
| Soit en % du budget total                                               | 24%<br>(j) / (c) | 24%<br>(j) / (c) |                |                                             |
| Dépenses réalisées (en €)                                               | 198 476          | 243 871          | 23             |                                             |
| Montant déficitaire                                                     |                  |                  |                |                                             |
| Montant excédentaire                                                    | 48 173           | 6 264            |                |                                             |

### Commentaires :

→ Ce résultat positif s'explique par des charges de personnel moins importantes que dans le prévisionnel.

| Du 01/01 au 31/12                                         | 2020   | 2020   | Evolution % |
|-----------------------------------------------------------|--------|--------|-------------|
| Coût total des charges (eau, électricité, téléphone) en € | 39 858 | 44 996 | 13          |

## III. QUALITE DU SERVICE

### A. Situation du personnel

- 1 Chef d'établissement
- 0,5 Travailleur Social Animation
- 1,5 Agent technique / Astreintes

Pour compléter cette équipe, **une mutualisation des moyens humains et une nouvelle organisation des services** ont été mises en place, conformément à la délégation de service public 2019/2026.

Un Responsable du Pôle de Gestion locative et un Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil de la métropole sont nommés. Le Responsable du Pôle de Gestion locative a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil de la Métropole AMP : Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites.

Le Responsable du Pôle Social Animation a pour mission d'organiser, animer et mettre en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP

### B. Partenariat

Cette année, nous avons travaillé avec 4 partenaires institutionnels et 11 partenaires associatifs.

### C. Services effectifs 2021

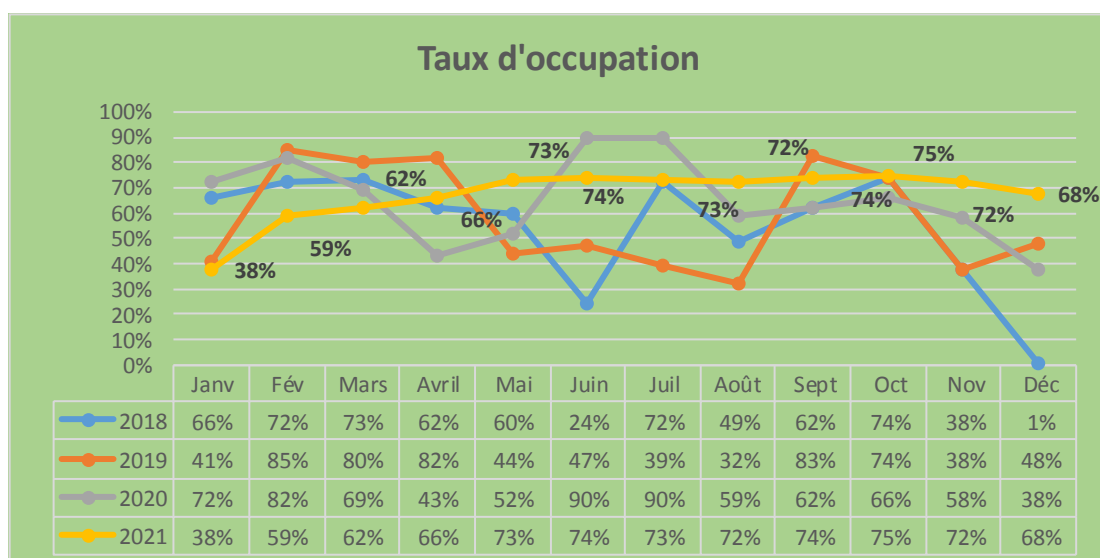
#### 1. La fréquentation de l'aire

##### Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, sur l'ensemble de la période.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).

- *Nombre de journées caravanes* : Somme de la période des caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes de la période x 100

| Du 01/01 au 31/12/2021                       | 2020 | 2021 | Evolution % |
|----------------------------------------------|------|------|-------------|
| Nombre de caravanes                          | 171  | 185  | 8.19        |
| Nombre total de personnes accueillies        | 443  | 388  | 12.42       |
| Nombre de familles accueillies               | 119  | 118  | -0.84       |
| Taux d'occupation annuel (%)                 | 65%  | 68%  | -3 Pts      |
| Nombre moyen journalier de caravanes         | 30   | 31   | +3.3        |
| Durée moyenne du séjour / famille (en jours) | 43   | 48   | +5 pts      |



Le taux d'occupation pour l'Aire d'Accueil de Rives Hautes du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 s'élève à 68%. Ces chiffres traduisent une fréquentation stable de l'aire par rapport à 2020. Le nombre de familles accueillies reste stable aussi mais ces dernières ont eu une durée de séjour légèrement plus longue (+5 points par rapport à 2020)

## 2. Accueil

**Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne** (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») **et par l'animation globale** menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

## 3. Perception des droits

| Du 01/01 au 31/12/2021                   | 2020   | 2021   | Evolution % |
|------------------------------------------|--------|--------|-------------|
| Nombre de journées caravanes             | 5 466  | 5 664  | 3.62        |
| Droits d'usage et Fluides encaissés en € | 47 847 | 50 505 | 5.56        |

## 4. La gestion quotidienne de l'aire

Au titre de **la gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

Nous n'avons eu aucune procédure de justice à entamer, ni de demande de dérogation de dépassement de séjour durant cette période 2021.

## 5. Services rendus

Pour la cantine, en accord avec la Mairie de Fuveau, le tarif de la cantine se fait en fonction du nombre d'enfants scolarisés par famille.

## D. Animations et actions socio-éducatives

**L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.**

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture

| Au niveau de l'accueil et du suivi                                     | 2020 | 2021 | Evolution % |
|------------------------------------------------------------------------|------|------|-------------|
| Interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale) | 198  | 122  | -38.38      |
| Nombre de dossiers RSA                                                 | 0    | 0    | -           |
| Entretiens menés avec les familles                                     | 25   | 95   | 280         |

| Au niveau de la scolarisation                    | 2020 | 2021 | Evolution % |
|--------------------------------------------------|------|------|-------------|
| Elèves en maternelle (Maternelle de la Barque)   | 12   | 3    |             |
| Elèves en primaire (Ecole primaire de la Barque) | 28   | 3    |             |

Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisons les inscriptions en année civile, à la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire

| Au niveau de la santé          | 2020 | 2021 | Evolution % |
|--------------------------------|------|------|-------------|
| Information santé / prévention | 30   | 61   | 103.3       |

| Au niveau de l'accès à la culture            | 2020 | 2021 | Evolution % |
|----------------------------------------------|------|------|-------------|
| Personnes en animation culture et découverte | 237  | 189  | -20.25      |

## E. Adaptation du service aux besoins des usagers

L'Aire de Stationnement poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services de la Métropole AMP.

## CONCLUSION

Dans le cadre de Délégation de Service Public 2019/2026 Alotra a été retenue pour l'animation, l'entretien et la gestion des Aires d'Accueil des gens du voyage, et des Terrains de Grands passages de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, cette nouvelle DSP a nécessité :

- une nouvelle organisation à l'échelle des 4 aires d'accueil de la Métropole AMP, entraînant notamment la création de nouveaux postes et leur mutualisation.
- la mise en œuvre du projet social qui définit pour une durée de 7 ans (2019-2026) sa stratégie d'Animation et d'action socio-éducatrice sur les Aires d'Accueil des Gens du Voyage métropolitaines.

Pour mener à bien ses missions, ALOTRA a souhaité avec le soutien du Cabinet Cap Méditerranée, associer au projet, un dispositif d'évaluation s'inspirant de la méthodologie de l'évaluation dynamique des organisations publiques. L'effectivité des opérations mises en œuvre (cohérence avec les intentions, efficacité au regard des objectifs) et l'impact de ces actions sur les pratiques sociales et les conditions de vie des publics destinataires. (Efficacité, utilité sociale) seront ainsi analysés pour permettre un réajustement des actions proposées, si nécessaires.

Alotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Alotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des aires d'accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA ne se substitue pas à ce rôle des élus, et sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

Néanmoins, au regard de l'expérience positive de gestion/animation de l'Aire d'Accueil des gens du voyage Rives Hautes, en 2021, ALOTRA confirme sa volonté initiale d'étendre son champ d'intervention au domaine de la gestion/animation des aires d'accueil.